

Police-gendarmerie: "pas question d'une fusion" assure Alliot-Marie

Par AFP, publié le 12/05/2009 à 16:26 - mis à jour le 12/05/2009 à 16:29

PARIS - La ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie a assuré mardi à l'Assemblée nationale qu'il n'était "pas question" d'une fusion entre la police et la gendarmerie et qu'elle veillerait au maintien du statut militaire des gendarmes.

La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, avec des gendarmes le 24 août 2008 à Chamonix

Répondant à Philippe Folliot (NC, Tarn) qui l'interrogeait lors de la séance des questions d'actualité sur la future loi sur la gendarmerie, Mme Alliot-Marie a affirmé qu'elle était "*opposée à tout nouveau report*" de cette loi.

Si "*le poids des missions de sécurité intérieure de la gendarmerie a entraîné en 2002 son rattachement pour emploi au ministère de l'Intérieur*", a rappelé la ministre, pour autant, "*il n'est pas question d'une fusion entre la gendarmerie et la police*", a-t-elle assuré.

De même, a poursuivi Mme Alliot-Marie, "*je répète, très clairement, et c'est inscrit dans le projet de loi: il n'est pas question de toucher au statut militaire des gendarmes*", pas plus que "*de porter atteinte à l'ensemble des missions de la gendarmerie nationale*".

Relevant que "l'équilibre entre les deux forces doit exister", elle s'est engagée au "maintien du statut militaire et à la garantie de l'identité militaire de la gendarmerie (ainsi qu') à donner à la gendarmerie les moyens nécessaires à sa totale efficacité au service de la protection des Français.